

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 20 septembre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique à Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège no. 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège no. 4
 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 5

Monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège numéro 6 est absent, absence motivée.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-09-180 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Réparation du Western 1996.
3. Changement de la deuxième pompe à la station de pompage pour les égouts.
4. Prolongement de la saison à la halte routière.
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Adoptée

2. RÉPARATION DU WESTERN 1996.

16-09-181 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la réparation du Western 1996 par le garage Denis Sheehy Inc., pour un montant total de 15 075.10 \$ taxes incluses comprenant les travaux suivants à exécuter :

- Passer au jet de sable, couche de fond et peindre le châssis du camion avec l'attache pour un montant de 3 943.43 \$ taxes incluses.
- Passer au jet de sable, couche de fond et peindre la boîte du camion pour un montant de 4 203.24 \$ taxes incluses.
- Réparer et peindre la cabine au complet et le capot pour un montant de 6 928.43 \$ taxes incluses.

Adoptée

3. CHANGEMENT DE LA DEUXIÈME POMPE À LA STATION DE POMPAGE POUR LES ÉGOUTS.

16-09-182 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de DONOVAR Inc. pour le changement de la deuxième pompe à la station de pompage pour les égouts pour un montant maximum de 30 000.00 \$ taxes en sus. La pompe est de marque Flygt et le modèle est le 3171.181-0310 de 34 HP ou 30 HP.

Adoptée

4. PROLONGEMENT DE LA SAISON À LA HALTE ROUTIÈRE.

16-09-183 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le prolongement du contrat de l'entretien ménagé de la halte routière de deux semaines, soit du 17 septembre au 30 septembre 2017.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

16-09-184 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 13, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Alain Carrier, maire



Yves Barville
Directeur général & Secrétaire-trésorier

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Alain Carrier, maire